

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 2 JUILLET 2013 À 18 HEURES 30**

N° 3 - 55 / 2013 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL DU BUDGET GÉNÉRAL - RESTITUTION
À LA COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGEOIS

L'An Deux Mille Treize, le 2 juillet 2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Jean-Michel BOUAT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Noël RAMON,

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Christine DEVOISINS, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Robert BOUDES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2013**N° 3 - 55 / 2013 : DÉSAFFECTATION DE MATÉRIEL DU BUDGET GÉNÉRAL -
RESTITUTION A LA COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGEOIS**

Pilote : Parc auto

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Lors des transferts de compétences successifs, et conformément à la réglementation en vigueur, les moyens affectés à l'exercice des compétences ont été mis à disposition de la communauté d'agglomération.

C'est le cas notamment des bennes à ordures ménagères pour la compétence « collecte des ordures ménagères ».

A ce jour, un véhicule n'a plus vocation à être utilisé dans le cadre de l'exercice de cette compétence.

Il s'agit du matériel suivant :

Benne ordures ménagères Immatriculée 365 QM 81

Ce matériel correspond au numéro d'inventaire suivant :

N° d'inventaire	Désignation	Date d'entrée dans l'actif de la ville de Lescure	Valeur brute	Valeur nette comptable
88-004	BOM 365 QM 81	24 Juin 1988	33448,84	0
10665-2004	réparation		3896,82	974,16
10664-2004	réparation		5078,22	1269,51

Je vous propose de mettre fin à la mise à disposition de ce véhicule et de le restituer à la ville de Lescure.

Pour le cas où la collectivité concernée ferait connaître son souhait de ne pas prendre en charge ce véhicule, il convient d'accepter que l'agglomération diligentera les procédures de réforme ou de cession de ce véhicule, prendra en charge les frais afférents et recevra les éventuelles recettes qui pourraient être obtenues.

Le Conseil de Communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la restitution du véhicule mentionné ci-dessus à la ville de Lescure.

DÉCIDE dans le cas où la collectivité concernée ne serait pas en mesure ou désireuse de prendre en charge ce véhicule, l'agglomération diligentera la procédure de réforme ou de cession de ce véhicule, prendra en charge les frais afférents et recevra les éventuelles recettes qui pourraient être obtenues.

DEMANDE au Trésorier d'Albi Ville et Périphérie d'effectuer les opérations d'ordre non budgétaires correspondantes.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2013,

Le Président,

